

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA 58/21

DISPOSITIFS D'ARRÊT MOBILES À L'AÉROPORT DE COLD LAKE/GROUP CAPTAIN R.W. MCNAIR (CYOD)

(Remplace le NOTAM C1447/21)

Les dispositifs d'arrêt de piste mobiles à câble BAK-12 seront situés à 2 080 pieds après le seuil de la piste 13L et à 1 840 pieds après le seuil de la piste 31R.

Prévisions

Ces dispositifs d'arrêt demeureront probablement en place jusqu'à l'été 2022 (juin ou juillet), après quoi des dispositifs d'arrêt permanents seront installés ou les dispositifs mobiles seront déplacés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Capitaine Katrina Vandervoort
Officier des normes ATC de la 4^e Escadre

Tél. : 780-840-8000 poste 8587
Courriel : Katrina.Vandervoort@forces.gc.ca



Stephanie Castonguay
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et opérations aériennes